

Chapitre II : Règlement DESCENTE MTB MARATHON (MEGAVALANCHE® et MAXIAVALANCHE®)

PREAMBULE

George EDWARDS est l'inventeur des règles de course appliquées à la formule **DESCENTE MTB MARATHON**. Ces règles garantissent l'équité sportive, la cohésion du déroulement et la sécurité passive des acteurs des compétitions. L'exploitation de ce support règlementaire a été éprouvé depuis 1995 au travers des manifestations de notoriété internationale : **MEGAVALANCHE®**, **MAXIAVALANCHE®**. Ces opérations ont fait l'objet d'une concession entre **George EDWARDS** et la **SARL U.C.C.** pour l'exploitation de ce concept.

1. CATEGORIES et CLASSES

Catégories et classes	« DESCENTE MTB MARATHON »
SCRATCH	Toutes catégories confondues 15 ans et plus
SCRATCH DAMES	Toutes catégories confondues 15 ans et plus
CATEGORIES D'AGES (Hommes)	JEUNES 15 à 18 ans SENIORS* 19 à 29 ans MASTERS 30* 30 à 39 ans MASTERS 40 40 à 49 ans MASTERS 50 50 ans et plus (*sont exclus de cette catégorie, les Bikers issus de la liste Prioritaires)
CATEGORIES D'AGES (Dames)	DAMES 15 à 34 ans MASTERS DAMES 35 ans et +
CLASSES PROMO*	CADETS PROMO 15 à 16 ans JUNIORS PROMO 17 à 18 ans SENIORS PROMO 19 à 29 ans MASTERS 30 PROMO 30 à 39 ans MASTERS 40 PROMO 40 à 49 ans MASTERS 50 PROMO 50 ans et plus (*sont exclus de cette classe, les Bikers issus de la liste Prioritaires)

1.1 Seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation des participants dans les catégories.

2. PARCOURS

2.1. Les départs s'effectuent en ligne sur des parcours retenus prioritairement pour assurer une sécurité passive et une diversité d'obstacles et de franchissements, privilégiant les qualités propres à la discipline que sont force et endurance conjuguant adresse et capacité d'improvisation tout en exploitant la technologie propre aux Vélos de Montagne polyvalents.

3. ENGAGEMENTS

3.1 Par courrier

Les demandes d'inscription sont à envoyer sur un bulletin type à :

UCC Office – 14 – Av Maréchal Juin – 06400 Cannes – France

3.2 En ligne

Site officiel : www.avalanchetrophy.com

3.3 Frais d'inscription

MEGAVALANCHE® ALPE D'HUEZ 2007

Evènements	Dates	Accès	Licenciés ou Carte AV Club	Non Licenciés	Assurance Annulation
MEGAVALANCHE Essais Officiels	27 – 29/07	Accès libre à l'ensemble du domaine du vendredi au dimanche inclus	53 €	55 €	+2 €
MEGAVALANCHE Essais Privés	26 – 29/07	Accès libre à l'ensemble du domaine du jeudi au dimanche inclus	63 €	65 €	+2 €
MEGAVALANCHE WEEK Forfait semaine + Méga + Sprint	23 – 29/07	Accès libre à l'ensemble du domaine du lundi au dimanche inclus	87 €	90 €	+2 €
Forfait semaine A ajouter aux droits d'inscription Mega Essais Off.	23 – 29/07	Accès libre à l'ensemble du domaine du lundi au dimanche inclus	21 €		x

MEGAVALANCHE ILE DE LA REUNION 2007

Evènements	Dates	Licenciés ou Carte AV Club	Non Licenciés	Assurance Annulation
MEGAVALANCHE Saint Paul (Ile de la Réunion)	01 – 02/12	47 €	50 €	+2 €

MAXIAVALANCHE® 2007

Evènements	Dates	Licenciés ou Carte AV Club	Non Licenciés	Assurance Annulation
MAXIAVALANCHE Vallnord (And)	26 - 27/05	42 €	45 €	+2 €
MAXIAVALANCHE Locarno (Ch)	02 – 03/06	42 €	45 €	+2 €
MAXIAVALANCHE Cervinia (It)	11 – 12/08	42 €	45 €	+2 €
MAXIAVALANCHE La Pinilla (Sp)	06 – 07/10	42 €	45 €	+2 €

4 ATTRIBUTION DES NUMEROS

4.1 Spécifique aux concurrents « Prioritaires »

Les numéros affectés aux prioritaires* correspondent à leur placement systématique sur la (les) première(s) ligne(s) et à leur affectation au prorata de leur nombre dans toutes les « **courses de placement – qualification** » .

Exemple : pour des courses de placement de 100 coureurs ; N°1 à 25, N°101 à 125, N°201 à 225 etc.....

4.2 Les concurrents

Puis les numéros sont attribués par ordre d'enregistrement, cachet de la poste ou date d'enregistrement sur Internet faisant foi.

Cet ordre d'enregistrement est déterminant pour la position des participants sur les lignes de chaque « **course de placement – qualification** ».

Les premiers inscrits sont positionnés immédiatement après le groupe des « Prioritaires » au prorata de leur nombre et de loin en loin par manche.

Exemple :

- 5 « **Prioritaires** » + 20 inscriptions enregistrées entre le 1/01/N et le 15/02/N forment la **première ligne** de la 1^{ère}, de la 2^{ème}, de la 3^{ème} vague de « **course de placement – qualification** » .

- 25 inscriptions enregistrées entre le 16/02/N et le 15/03/N forment la **deuxième ligne** de la 1^{ère}, de la 2^{ème}, de la 3^{ème} vague de « **course de placement – qualification** » .

- Etc...

4.3 Les Dames

Le même processus est appliqué pour les catégories **Dames**.

5. ACCUEIL ET CONTROLE ADMINISTRATIF

Les candidats non-inscrits peuvent se présenter au contrôle administratif dès l'ouverture. En cas de surnombre, ils pourront figurer sur une liste d'attente. Une plaque spéciale leur sera délivrée pour les essais. Un appel des non-inscrits figurant sur la liste d'attente sera fait à la clôture des contrôles administratifs afin de remplacer les absents. Ceux-ci seront placés derrière la ou les dernières lignes des « **courses de placement – qualifications** ».

6 EQUIPEMENT

Chaque participant devra être obligatoirement équipé de :

- un casque intégral
- coudières
- gants longs.

Tout concurrent ne disposant pas de l'équipement complet ne figurera pas au classement.

7. MATERIEL ET VERIFICATIONS TECHNIQUES

La plaque avant doit être fixée de façon à assurer sa bonne visibilité. Cette plaque et le dossard sont des emplacements réservés et doivent être conservés en l'état, dans leur configuration originale, notamment l'emplacement réservé à « **l'autocollant de ligne** ». La mauvaise tenue, la modification ou l'absence de ces supports est passible de sanctions (**Art 14**).

8. DEROULEMENT

8.1 « Courses de placement – qualification »

Définition

Les « **courses de placement – qualification** » se déroulent la veille de la compétition. Leur fonction est d'établir la hiérarchie équitable des positions sur les lignes de départ.

Les vagues de « courses de placement – qualification »

Leur nombre est déterminé au prorata du nombre d'inscrits, plus la vague réservée à la catégorie DAMES.

Constitution des lignes

Les lignes de départ des « courses de placement - qualification » sont constituées en positionnant 25 coureurs par ordre croissant de numéros dans l'aire de départ de chaque vague.

Procédure

- 20 minutes avant l'heure de départ de la vague les concurrents doivent **obligatoirement** se présenter et s'assurer d'être portés sur le registre du Juge avant d'entrer sur l'aire de départ.
- 10 minutes avant l'heure de départ de la vague les concurrents doivent **obligatoirement** assister au briefing du Directeur de course qui donne les dernières informations relatives : au tracé, à la position des contrôleurs, des secours, au processus de départ, etc....
- 5 minutes avant l'heure de départ les coureurs sont tenus de se placer derrière le ruban de ligne.
- annonce 1 minute, 30 secondes et 5 secondes environ, avant le signal de départ donné par le Directeur de course.

8.2 Arrivée

Tous les concurrents doivent passer la ligne d'arrivée pour avoir accès aux manches de course dans le créneau horaire réservé aux « **courses de placement – qualification** ».

8.3 Abandon

En cas d'abandon, les participants figurant dans la liste « **Prioritaires** » font systématiquement l'objet d'un remplacement derrière la dernière ligne de la course correspondant à la classe scratch : **MEGAVALANCHE®** - **MAXIAVALANCHE®**.

Les autres participants ayant abandonné sans franchir la ligne doivent signifier leur désir de participer à la course auprès du responsable du chronométrage ; il sera alors réintégré et positionné derrière la dernière ligne des départs de manches de course de classe PROMO.

8.4 En cas d'impossibilité d'organiser les « courses de placement – qualification », l'ordonnement s'effectue en positionnant les coureurs « Prioritaires » puis par ordre d'enregistrement des inscriptions.

9. ORDONNANCEMENT DES LIGNES DE COURSES MEGAVALANCHE® - MAXIAVALANCHE®

A l'issue des « **courses de placement - qualification** », tous les participants sont tenus de retirer la lettre autocollante désignant leur position, munis d'une pièce d'identité. Ce support autocollant doit figurer obligatoirement sur l'emplacement réservé (*ligne*) de la plaque de numéro pour accéder à leur ligne de départ respective, des courses **MEGAVALANCHE®** - **MAXIAVALANCHE®** et classes **PROMO**.

10. MANCHE(S) DE COURSE

10.1 Définition

La (ou les) manche(s) de course détermine(nt) le classement final d'une étape et donne(nt) accès à l'attribution des points (Art. 12).

10.2 Manches de course

Leur nombre est déterminé au prorata des concurrents restant en course à l'issue des « courses de placement - qualification », plus la manche réservée à la catégorie DAMES.

10.3 Constitution des lignes

Les lignes de départ des «manches de course MEGAVALANCHE® ou MAXIAVALANCHE®» sont constituées en positionnant 24 coureurs par ordre croissant des lettres figurant sur les autocollants de ligne collés sur la plaque et par groupe de classement dans l'aire de départ de chaque course.

MAXIAVALANCHE®

152 concurrents admis a l'issue des « courses de placement - qualification » :

****Exemple : pour 4 « courses de placement - qualification » : les 6 premiers de chaque vague reçoivent la lettre A.***

Les 4 premiers accèdent en premier à l'aire de départ puis les 4 seconds, puis les 4 troisièmes, les 4 quatrièmes, les 4 cinquièmes puis les 4 sixièmes soit 24 coureurs en ligne A.

Même processus pour la lettre B en partant des 4 septièmes etc....

Idem pour la catégorie **DAMES**.

MEGAVALANCHE®

408 concurrents admis à l'issue des « courses de placement - qualification » :

**Exemple : pour 6 « courses de placement – qualification » : les 4 premiers de chaque vague reçoivent la lettre A*

Les 4 premiers accèdent en premier à l'aire de départ puis les 4 seconds, puis les 4 troisièmes, les 4 quatrièmes soit 24 coureurs en ligne A.

Même processus pour la lettre B en partant des 4 cinquièmes etc....

Idem pour la catégorie **DAMES**.

« CLASSES PROMO »

Pour les « classes **PROMO** », les grilles de départ sont constituées à l'identique. A partir de la lettre Z un chiffre est affecté sur l'autocollant de ligne (Z1, Z2, Z3 etc...)

En fonction du nombre des concurrents, les départs **PROMO** peuvent être dissociés en 2 voire 3 groupes.

10.4 « SUPERPECHAGE » pour les courses en 2 manches

En cas d'abandon à la « **course de placement – qualification** », les participants figurant sur la liste « **Prioritaires** » font systématiquement l'objet d'un remplacement situé sur la dernière ligne de course pour la première manche. Si ce concurrent est classé dans les 72 premiers à l'issue de cette première manche, il bénéficie d'un accès à la ligne « **Superepéchage** » correspondant à la place obtenue (sauf ligne A, B et C) : du 1^{er} au 48^{ème} : ligne D, du 49^{ème} au 72^{ème} : Ligne E.

Nota : l'ajout des concurrents bénéficiant du « **Superepéchage** » ne peut excéder 2 par ligne (sauf avis du juge au départ). En cas de surnombre, le(s) concurrents sont rétrogradés de ligne en ligne au prorata du nombre de candidats.

10.5 Procédure

- les concurrents doivent obligatoirement se présenter à l'heure qui figure sur la fiche « heures d'embarquement » reçu avec l'autocollant de ligne et s'assurer d'être portés sur le registre du Juge avant d'entrer sur l'aire de départ.
- 10 minutes avant l'heure de départ de la course les concurrents doivent obligatoirement assister au briefing du Directeur de course qui donne les dernières informations relatives : au tracé, à la position des contrôleurs, des secours, au processus de départ, etc....
- 5 minutes avant l'heure de départ les coureurs sont tenus de se placer derrière le ruban de ligne.
- annonce 1 minute, 30 secondes et 5 secondes environ, avant le signal de départ donné par le Directeur de course.

10.6 Précision

Afin de préserver un bon ordre sur la grille de départ, tous les participants et, plus particulièrement ceux titulaires des lettres correspondant aux lignes A, B, C, D, E et F, ont l'obligation de se trouver sur la plateforme de départ à l'heure qui leur est impartie sous peine de se voir infliger une rétrogradation (Art. 14).

10.7 Chronologie des manches de course

- Départ MAXIAVALANCHE® ou MEGAVALANCHE®
- 15 à 20 min plus tard départ catégorie DAMES
- 15 à 20 min plus tard départ classes PROMO

11. LE CLASSEMENT

11.1. Le classement s'obtient en ajoutant les points obtenus sur chacune des manches de course ou sur le résultat net en cas de manche unique.

11.2. Pour valider son classement, tout concurrent devra franchir la ligne d'arrivée avec son vélo.

12. ATTRIBUTION DES POINTS

Barème des points annexé

13. RECOMPENSES ET CEREMONIES PROTOCOLAIRES

Total des primes 2.000 € par étape (*sauf MEGAVALANCHE Alpe d'Huez – Cf Règlement particulier annexé*)

SCRATCH HOMMES	
1^e	410 €
2^e	310 €
3^e	260 €
4^e	210 €
5^e	160 €
6^e	110 €
7^e	85 €
8^e	75 €
9^e	65 €
10^e	55 €

SCRATCH DAMES	
1^e	120 €
2^e	80 €
3^e	60 €

14. PENALITES

Ces sanctions sont estimées et validées par le Jury de Course.

14.1	Tenue de course incomplète : pas de casque intégral pas de coudières pas de gants longs	refus de départ 2 minutes de pénalité 2 minutes de pénalité
14.2	Plaque de course ou dossard non conforme	<u>2 minutes de pénalité</u>
14.3	Absence de l'autocollant de ligne	<u>rétrogradation d'une ligne</u>
14.4	Entrée en zone de départ après l'appel alors que la ligne du coureur concerné est déjà installée	<u>rétrogradation d'une ligne</u>
14.5	Entrée en zone de départ après l'appel alors que les 2 lignes suivantes sont déjà installées	<u>rétrogradation de 2 lignes.</u>
14.6	Coupes validées par un contrôleur ou en autocontrôle ¹	pénalité de temps d'une valeur de 5 à 10 fois la durée estimée de gain de temps
14.7	Retrait du dossard hors temps nécessaire à réaliser une reconnaissance	positionnement du coureur sur la dernière ligne de sa « course de placement – qualification »
14.8	Faute au départ impliquant l'arrêt de la course	Le juge au départ assisté par la prise de vue numérique rétrograde d'une ligne le ou les coureurs coupables d'un faux départ, lors de la remise en aire de départ et une pénalité de 2 minutes

¹ Autocontrôle : réclamation rapportée par au moins 2 concurrents (n'appartenant pas au même team pour les « **Prioritaires** »)

14.9	Faute au départ	Le juge au départ assisté par la prise de vue numérique applique une pénalité de 2 minutes au(x) coureur(s) en faute
14.10	Pollution et dégradation du/des sites par les concurrents ou leur assistance	2 minutes de pénalité
14.11	Disqualifications <ul style="list-style-type: none"> - Absence de <u>casque pendant</u> la compétition - Circulation en sens inverse de la course - Essais dans la/les périodes de course - Assistance matérielle extérieure durant la course hors zone d'assistance - Non – assistance à un coureur en danger - Manque de politesse ou insulte auprès d'un membre du Comité d'Organisation 	disqualification disqualification disqualification disqualification disqualification

ANNEXES

REGLEMENT PARTICULIER **MEGAVALANCHE ALPE D'HUEZ 2007**

I – NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

La compétition est ouverte à 1.400 concurrents.

II – DEROULEMENT « Courses de placement – qualification »

Les vagues de « courses de placement – qualification »

Leur nombre est de 6 vagues pour les catégories HOMMES, soit au maximum 234 concurrents par vague et 1 vague réservée à la catégorie DAMES.

Constitution des lignes

Les lignes de départ des « courses de placement - qualification » sont constituées en positionnant 25 coureurs par ordre croissant de numéros dans l'aire de départ de chaque vague.

III – MANCHES DE COURSE

Leur nombre est de 2 la MEGAVALANCHE et la MEGA PROMO, plus la manche réservée à la catégorie DAMES.

Constitution des lignes

Les lignes de départ des «manches de course MEGAVALANCHE® ou MEGA PROMO®» sont constituées en positionnant 24 coureurs par ordre croissant des lettres figurant sur les autocollants de ligne collés sur la plaque et par groupe de classement dans l'aire de départ de chaque course.

MEGAVALANCHE®

408 concurrents admis, soit les 68 premiers de chaque « course de placement - qualification »:

****Pour 6 « courses de placement – qualification » : les 4 premiers de chaque vague reçoivent la lettre A***

Les 4 premiers accèdent en premier à l'aire de départ puis les 4 seconds, puis les 4 troisièmes, les 4 quatrièmes soit 24 coureurs en ligne A.

Même processus pour la lettre B en partant des 4 cinquièmes etc....

Idem pour la catégorie **DAMES**.

MEGA PROMO

354 concurrents admis, soit du 69^e au 127^e de chaque « **course de placement - qualification »:**

Pour la **MEGA PROMO** », les grilles de départ sont constituées à l'identique.

MEGA AFFINITY

Parcours non chronométré pour les suivants, soit à partir du 128^e de chaque « **course de placement - qualification** ». Départ au gré des arrivées de 10h15 à 11h30.

Si les conditions météorologiques sont mauvaises, la **MEGA AFFINITY** pourra partir de 2.100 m (2^e tronçon du télécabine DMC).

IV – RECOMPENSES – 10.800 € de voyages et hébergements

Classement Scratch :

Place	Récompense
1 ^e	Voyage (au départ de Paris) + Hébergement (Bungalow partagé) à la MEGAVALANCHE de l'Île de la Réunion (du 26/11/07 au 03/12/07)
2 ^e	Voyage (au départ de Paris) + Hébergement (Bungalow partagé) à la MEGAVALANCHE de l'Île de la Réunion (du 26/11/07 au 03/12/07)
3 ^e	Voyage (au départ de Paris) + Hébergement (Bungalow partagé) à la MEGAVALANCHE de l'Île de la Réunion (du 26/11/07 au 03/12/07)
4 ^e	Voyage (au départ de Paris) + Hébergement (Bungalow partagé) à la MEGAVALANCHE de l'Île de la Réunion (du 26/11/07 au 03/12/07)
5 ^e	Voyage (au départ de Paris) + Hébergement (Bungalow partagé) à la MEGAVALANCHE de l'Île de la Réunion (du 26/11/07 au 03/12/07)

Classement Scratch Dames :

Place	Récompense
1 ^e	Voyage (au départ de Paris) + Hébergement (Bungalow partagé) à la MEGAVALANCHE de l'Île de la Réunion (du 26/11/07 au 03/12/07)

Classement par catégorie :

Place	Récompense
1 ^e Cadet	Voyage (au départ de Paris) + Hébergement (Bungalow partagé) à la MEGAVALANCHE de l'Île de la Réunion (du 26/11/07 au 03/12/07)
1 ^e Junior	Voyage (au départ de Paris) + Hébergement (Bungalow partagé) à la MEGAVALANCHE de l'Île de la Réunion (du 26/11/07 au 03/12/07)
1 ^e Senior	Voyage (au départ de Paris) + Hébergement (Bungalow partagé) à la MEGAVALANCHE de l'Île de la Réunion (du 26/11/07 au 03/12/07)
1 ^e M30	Voyage (au départ de Paris) + Hébergement (Bungalow partagé) à la MEGAVALANCHE de l'Île de la Réunion (du 26/11/07 au 03/12/07)
1 ^e M40	Voyage (au départ de Paris) + Hébergement (Bungalow partagé) à la MEGAVALANCHE de l'Île de la Réunion (du 26/11/07 au 03/12/07)

REGLEMENT PARTICULIER COUPE D'EUROPE – MAXIAVALANCHE 2007

Classement Général

I - Il est établi par l'addition des points correspondant aux places obtenues sur chacune des étapes Vallnord, Cervinia et La Pinilla (2 manches par étape). Pour 3 étapes, 6 chances de marquer des points, chaque manche compte. Toutes les manches de chaque étape comptent.

II - En cas d'égalité, les concurrents sont départagés en fonction du nombre de places de premier, de places de second, etc ; puis en fonction de la place obtenue lors de la dernière étape de la Coupe d'Europe.

III – Les points sont attribués aux 152 premiers selon le barème général des points.

IV - Quatre titres délivrés au classement final :

- Vainqueur **SCRATCH** de la COUPE D'EUROPE DE DESCENTE MARATHON 2007
- Vainqueur **DAMES** de la COUPE D'EUROPE DE DESCENTE MARATHON 2007
- Vainqueur **JEUNES** de la COUPE D'EUROPE DE DESCENTE MARATHON 2007
- Vainqueur **SENIORS** de la COUPE D'EUROPE DE DESCENTE MARATHON 2007
- Vainqueur **MASTERS 40** de la COUPE D'EUROPE DE DESCENTE MARATHON 2007

V – Récompense à l'issue de chaque étape

Après chaque étape il est établi un classement général provisoire de la COUPE D'EUROPE - MAXIAVALANCHE, les 10 premiers de ce classement provisoire reçoivent une invitation pour l'étape suivante. Cette invitation comprend : les frais d'inscription offerts et la nuit du samedi prise en charge dans un hôtel choisi par l'organisation.

Pour la première étape, c'est le classement général COUPE D'EUROPE - MAXIAVALANCHE de l'année N-1 qui prévaut.

Pour les Dames, le même règlement sera appliqué pour les 3 premières.

VI – Récompenses au classement général

Total des primes : 2.000 €

SCRATCH HOMMES	
1°	400 €
2°	295 €
3°	245 €
4°	200 €
5°	145 €
6°	95 €
7°	70 €
8°	60 €
9°	50 €
10°	40 €

SCRATCH DAMES	
1°	100 €

CATEGORIE JEUNES	
1°	100 €

CATEGORIE SENIORS	
1°	100 €

CATEGORIE MASTER 40	
1°	100 €

CATEGORIE MASTER 50	
1°	100 €